



L'AVIS de Muttersholtz – Décembre 2017

Dossier : Les logements vacants

Entretien avec Delphine Latron, chargée de mission de la Maison de la nature

- Pouvez-vous vous présenter ?

« Je travaille à la Maison de la nature en tant que chargée de mission « Développement des territoires » et pilote des « dispositifs participatifs ». Je suis également habitante de Muttersholtz, avec ma petite famille. »

- Quel est votre rôle dans le dispositif ?

« En 2016, j'ai commencé par concevoir et piloter la démarche de concertation avec les acteurs concernés, environ 25 personnes réparties en deux groupes de travail. La Commune a repris et amendé les propositions, pour arrêter une démarche en direction de tous les propriétaires. Aujourd'hui, je prépare et anime les réunions du comité d'experts, en rédigeant des fiches synthétiques des biens et des projets, des propriétaires intéressés par la sortie de vacances de leur bien. »

- Que pensez-vous des objectifs de la réhabilitation ? Quels sont les avantages, les inconvénients ?

« Il répond pleinement à la problématique, en provoquant la mobilisation de nombreux propriétaires. Il les met clairement en mouvement. Le comité d'experts justifie sa création : il réunit au même moment, dans un même lieu, un porteur de projet et tous ceux qui peuvent l'aider : financeurs (Département, Région, Commune), urbanistes, architectes, notaire, spécialistes de l'énergie. Nous partons de l'expression du souhait du propriétaire, de ce qui est important pour lui. C'est gratuit, sans intentions commerciales et sans aucun engagement. Il y a donc un climat de confiance qui s'installe. Je fais une visite préalable du bien et rédige une fiche, qui nourrit la réflexion du comité d'expert.

Le seul inconvénient pourrait être le trop-plein de demandes. Il y en a déjà 20. Mais c'est le but du dispositif : remettre des logements vacants sur le marché. »

- Quelles sont les difficultés principales que rencontrent les personnes qui souhaitent réhabiliter du bâti ?

« Se projeter dans le bon scénario, être sûr de faire le bon choix au bon moment et en cohérence avec ses propres capacités. Le comité d'experts est là pour questionner et permettre au propriétaire de faire le bon choix en connaissance de cause. Il ouvre éventuellement aussi de nouvelles options. »

- Que pensez-vous de la démarche particulière faite à Muttersholtz ?

« C'est clairement la co-construction en amont du dispositif, avec des acteurs concernés, qui expliquent le très bon démarrage. »

- A partir de quels critères pourra-t-on conclure au succès de ce dispositif ?

« Un critère très concret : le nombre de logements vacants remis sur le marché dans 5 ans ou dans 10 ans. La concertation ça prend du temps dans une société où tout doit aller très vite mais elle permet de répondre mieux aux besoins. Mettre des experts ensemble, avec quelqu'un qui fait le lien, c'est précieux !

Personnellement, j'ai beaucoup de plaisir à travailler sur un sujet que je découvre et qui a beaucoup de sens. Ce travail valorise autant les biens que les personnes. »